



DECLARATION LIMINAIRE DU CTS DU 26 JUIN 2020

Lors de sa déclaration liminaire au CTS du 09/06/20, la section locale CGT insertion probation 44 avait voulu rappeler fermement le rôle et les compétences du CTS pour avoir le cadre d'un dialogue social officiel sur les organisations de service.

La CGT tient à souligner l'engagement pris par la Direction de réunir les organisations syndicales afin qu'elles soient informées et qu'elles puissent débattre au plus prêt des modifications dans les différentes unités du SPIP 44.

Ainsi, nous sommes de nouveau réunis aujourd'hui pour évoquer la déclinaison de la note DAP du 23/06/20 sur la phase 3 du dé-confinement au sein des différentes unités du SPIP 44 et préparer la rentrée 2020.

Nous avons pleinement conscience que les délais et le « timing » ne sont pas toujours favorables, mais la régularité des CTS mis en œuvre est un gage pour la CGT de votre volonté, Monsieur le Président, d'être dans l'échange avec les Organisations Syndicales représentatives du personnel.

Évidemment, le CTS est un lieu de débat, d'accord, de désaccord, parfois de crispations mais il est essentiel à la vie d'un service.

Il est garant pour les agents de voir leurs avis, leurs problématiques évoquées, que leurs conditions de travail et les organisations de service font l'objet d'un examen paritaire.

La CGT porte ici la voix des collègues.

Notre volonté est, et sera toujours, de prôner un dialogue social constructif, associatif, participatif dans le respect des règles du CTS, et des prérogatives de chacun de ses membres.

Les leçons devront être tirées de cette période en terme de management, de communication, de réelle association des agents dans le cadre de groupes de travail.

Il est temps de ne plus fonctionner comme avant.

Le temps est venu pour l'horizontalité à tous les niveaux où la relation hiérarchique et les décisions prises d' « en haut » n'ont plus leur place mais doivent au contraire s'appuyer sur l'expérience et les savoir faire des équipes.

Leurs expertises sont une richesse afin d'atteindre l'objectif commun: la construction d'un projet de service.

Le bien être au travail, la réduction des risques psychosociaux méritent un engagement fort de toutes et tous en ce sens.

La CGT militera sans relâche pour atteindre ce but.

En conclusion, La CGT souhaite rendre hommage à notre collègue et camarade, Philippe CHESNEAU, dont nous avons appris le décès brutal le 24 juin 2020.

Après de nombreuses années au sein de l'administration centrale, Philippe CHESNEAU, avait rejoint le SPIP de Loire-Atlantique en 2017, au service RH en qualité de secrétaire administratif.

Il était membre de ce CTS et a contribué à la préparation de cette instance pour porter la voix des collègues. Il a participé également au groupe de travail sur les risques psychosociaux au SPIP 44 au nom de la CGT, avant de s'investir à nouveau dans des fonctions nationales en 2018.

Militant de la première heure et engagé, il était référent national pour les personnels administratifs à la CGT Pénitentiaire et également représentant des personnels au CTSPIP.

Son humanité nous manquera et sa mémoire continuera de vivre en nous.

La section locale du SPIP 44 adresse ses plus sincères condoléances à son épouse et à notre camarade, Sophie VOYER, ainsi qu'à tous les siens.

Saint-Herblain, le 26 juin 2020
Les représentants CGT au CTS du SPIP 44